Licence MP3

Backyard Wisdom | Mise à jour du 1 novembre 2026

Version de travail. Ce document actualise le projet V2. Les points de finalisation figurent en page 4. Il ne doit pas encore être utilisé comme licence définitive ni ajouté aux téléchargements des clients.

1. Vendeur et instrumental

DIOZVINE Sound Productions
Exploité par Alexandre Christophe RENCIOT, entrepreneur individuel.
1 rue des Petites Murailles, D03, 92230 Gennevilliers, France.
SIREN : 131 557 324 - SIRET : 131 557 324 00012.
Contact : contact@diozvine.com.

Instrumental : Backyard Wisdom.
Références WooCommerce : produit 15 ; variation MP3 16.

Selon les déclarations du vendeur, l'instrumental a été entièrement composé et réalisé par lui, sans incorporation de samples ni de boucles provenant de tiers. Le vendeur déclare ne pas être inscrit à la SACEM ni à un autre organisme de gestion collective au jour de cette mise à jour.

2. Identification de l'achat - mécanisme à mettre en place

Le nom du client, ses coordonnées, le numéro et la date de commande ainsi que la référence exacte de la version de licence acceptée devront être associés à chaque vente et conservés avec sa confirmation. Cette version de travail ne constitue pas une licence nominative. La personnalisation ou l'association documentaire n'est pas encore configurée.

3. Prix et nature de l'autorisation

Prix commercial retenu : 39,99 USD. Le projet V2 prévoit ce prix taxes comprises lorsqu'elles sont applicables. La cohérence avec les réglages fiscaux et le total affiché au paiement reste à contrôler.

Licence non exclusive pour incorporer l'instrumental dans **un seul morceau** comportant les voix ou paroles du client (le « Morceau »). Les versions clean et explicite de ce même Morceau sont incluses. DIOZVINE conserve la possibilité d'accorder des licences du même instrumental à d'autres clients.

Pour les usages autorisés par la formule achetée, le client règle une seule fois le prix indiqué dans sa commande. DIOZVINE Sound Productions ne lui demande aucune redevance contractuelle supplémentaire ni aucun pourcentage de ses recettes pour ces usages, sous réserve des dispositions légales impératives. Tout dépassement des limites de la licence ou usage supplémentaire nécessite un nouvel accord et peut entraîner un paiement complémentaire.

Droits et limites

Conditions commerciales conservées du projet V2

4. Usages autorisés et territoire

Territoire : **monde entier**. Dans les plafonds ci-dessous, le client peut reproduire le Morceau, le distribuer, le mettre en écoute en ligne et l'interpréter en concert, y compris rémunéré. Il peut ajouter voix et instruments, mixer, masteriser et ajuster le tempo, la tonalité et la structure pour réaliser le Morceau. Les droits sur l'instrumental seul ne sont pas transférés au client.

5. Plafonds cumulés

Copies : 3 000 exemplaires au total, vendus ou offerts, cumulant supports physiques et téléchargements définitifs, toutes plateformes et versions du Morceau confondues. Les copies techniques de travail ne sont pas comptées.

Streaming audio : illimité, distinct des téléchargements définitifs.
Concerts : sans plafond contractuel de représentations.
Radio : une station FM, DAB+ ou webradio, avec passages répétés sur cette station. La station devra être identifiée avant la première diffusion ; la procédure reste à préciser.

6. Vidéos et promotion

Un clip officiel est prévu. Sa republication identique sur plusieurs plateformes ne constitue pas un nouveau clip. Les extraits promotionnels du Morceau sur les réseaux sociaux sont limités à 60 secondes chacun, sans plafond de publications. Une autre vidéo intégrale, notamment une lyric video, nécessite un accord supplémentaire.

Publicité pour des tiers, cinéma, télévision, jeux vidéo et podcasts : autorisation écrite distincte requise. La promotion du Morceau dans les limites précédentes est incluse. Le périmètre audiovisuel doit rester cohérent avec les autres dispositions du contrat et les CGV.

7. Passage à une licence supérieure

Avant de dépasser un plafond ou d'étendre un usage, le client contacte contact@diozvine.com. Le montant déjà payé pour la licence du même instrumental est déduit du prix de la licence supérieure. Aucun prélèvement supplémentaire n'est automatique. Le prix et les conditions du passage sont communiqués et acceptés avant paiement.

Le nouveau plafond remplace l'ancien ; les copies déjà distribuées restent comptabilisées. Exemple à tarifs inchangés : passage de MP3 à 39,99 USD à WAV + MP3 à 60 USD = 20,01 USD de différence. Si l'Exclusive a déjà été vendue, une extension doit être examinée au regard des droits accordés et n'est pas garantie.

Durée et livraison

Fichier identifié et règles de gestion des usages

8. Durée et prise d’effet

La licence prend effet après acceptation des conditions et paiement intégral. Elle est accordée pour le monde entier, pendant la durée légale de protection des droits concernés effectivement détenus par DIOZVINE, sous réserve des conditions de résiliation. Aucun renouvellement payant lié au seul écoulement du temps n’est prévu.

9. Fichier livré et accès

Backyard_Wisdom_320kbps-r3evz4.mp3
Un fichier MP3 stéréo à 320 kb/s, sans tag. Aucun fichier WAV, stem ni projet de logiciel audio n’est inclus. Le nom du fichier provient du lien de la variation fourni par le vendeur ; l’absence de tag a été confirmée lors des tests précédents.

Le téléchargement est prévu après confirmation du paiement et recueil de l’accord de fourniture immédiate applicable, sans limite de téléchargements ni expiration programmée du lien. En cas de lien inaccessible ou de fichier défectueux, le client contacte contact@diozvine.com. Après vérification de la commande, DIOZVINE rétablit l’accès ou fournit un fichier fonctionnel, sans frais. Ces modalités ne réduisent pas les garanties légales applicables.

10. Fichiers et Content ID

La revente, le partage ou la redistribution de l’instrumental seul, son inclusion dans un sample pack et la redistribution de ses éléments sont interdits. Un ingénieur du son peut recevoir le fichier uniquement pour travailler sur le Morceau. Les distributeurs peuvent recevoir les autorisations strictement nécessaires à sa diffusion autorisée.

Le client ne peut inscrire l’instrumental commun comme référence dans Content ID ou un service équivalent, ni revendiquer les publications des autres acquéreurs. Une inscription du Morceau nécessitant des droits exclusifs exige une vérification préalable et un accord écrit de DIOZVINE.

11. Crédit et respect des conditions

Crédit, lorsque le support le permet : **« Instrumental : DIOZVINE Sound Productions »**. Le client doit disposer des droits sur ses propres ajouts. Aucune quote-part d’auteur ni déclaration à un organisme de gestion n’est fixée par ce projet.

En cas de dépassement des droits accordés, de redistribution interdite des fichiers ou de revendication Content ID non autorisée, DIOZVINE adresse au client une mise en demeure précisant le manquement, les mesures attendues et la présente clause. Le client dispose de 30 jours à compter de la réception établie de cette notification pour régulariser la situation. À défaut, DIOZVINE pourra notifier la résiliation pour un manquement suffisamment grave demeuré non corrigé, sous réserve du droit applicable.
À compter de sa prise d’effet, le client cesse les nouvelles exploitations et demande le retrait des publications numériques qu’il contrôle. Les exploitations antérieures conformes ne deviennent pas rétroactivement fautives. Les conséquences financières éventuelles sont déterminées conformément au droit applicable, sans pénalité forfaitaire automatique.

Finalisation

Annexe interne - ne pas remettre comme contrat définitif

12. Éléments complétés dans cette version

• Identité complète, complément d’adresse D03, SIREN et SIRET.
• Déclaration du vendeur : composition et réalisation personnelles, sans samples ni boucles de tiers.
• Absence déclarée d’adhésion à la SACEM ou à un autre organisme de gestion.
• Nom exact du MP3 relié à la variation 16.
• Champs clients vierges remplacés par la description du dispositif à mettre en place ; ce dispositif n’est pas encore opérationnel.

13. Points restant à résoudre avant remise aux clients

Suivi interne : le vendeur rapporte que l’INPI, après examen de ses conditions, lui a confirmé oralement la possibilité d’un paiement unique. Cet avis rapporté n’est pas une certification des contrats. Conserver une note de la date réelle de l’échange, de l’interlocuteur ou du service et des conditions examinées. La clause de paiement unique est intégrée sur cette base, sous réserve des dispositions impératives.

Durée et résiliation : rédaction intégrée dans cette version. Prévoir une notification dont la réception peut être établie et conserver les justificatifs. Préserver les droits des acquéreurs antérieurs en cas de vente exclusive.

Commande et documents. Choisir et configurer le lien entre identité du client, commande, instrumental et version exacte acceptée. Prévoir la conservation et la remise des conditions et CGV sur support durable. Un simple ajout de PDF ne personnalise pas le document ; ne pas écraser les anciennes versions contractuelles.

CGV et boutique. Terminer les CGV, leur articulation avec la licence, les informations de médiation et les vérifications fiscales. Le recueil de l’accord de téléchargement immédiat a été testé dans la boutique ; sa mise en place ne valide pas à elle seule toutes les clauses de la licence.

14. Références consultées le 31 octobre 2026

Code de la propriété intellectuelle, article L131-4 - rémunération proportionnelle et exceptions au forfait.
legifrance.gouv.fr - article L131-4

Code de la propriété intellectuelle, article L131-3 - délimitation des droits et dispositions relatives à l’adaptation audiovisuelle.
legifrance.gouv.fr - article L131-3

WooCommerce, Digital/Downloadable Product Guide - accès aux fichiers téléchargés.
woocommerce.com - guide des produits téléchargeables

La présente mise à jour documente les informations fournies et les choix retenus. Elle ne vaut pas validation juridique du contrat.